

## La restauration

Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Annecy et servis par le personnel de l'établissement. Le déjeuner est servi en salle de restaurant pour tous les résidents de l'étage. Le petit-déjeuner et le dîner sont pris en chambre, ou en commun, selon le désir de chacun.

**A NOTER**  
*Les proches peuvent, sur réservation 48h à l'avance, partager le repas avec leur parent.*



## L'animation

La vie de l'établissement est rythmée par des activités proposées par l'animatrice ou des intervenants extérieurs. Les résidents peuvent également participer à des sorties, des ateliers artistiques, créatifs, musicaux ou thérapeutiques.

## Des services collectifs facultatifs

Les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs et payants comme l'entretien du linge, la coiffure, etc. Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents dans lequel un coiffeur professionnel intervient une fois par semaine. Le coiffeur personnel du résident peut intervenir directement dans la chambre.

Des séances de réflexologie, de soins de beauté sont également proposées par une professionnelle qualifiée au sein de l'établissement.

...bigbang.fr - 2017 © Catherine Guilfrida - Agence Marketing Avenir

# Bienvenue à l'EHPAD LES AIRELLES

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

30 avenue de la Visitation

74000 Annecy

Tél. : 04 50 51 83 60

[ehpad.lesairelles@grandannecy.fr](mailto:ehpad.lesairelles@grandannecy.fr)

Accès en bus :

ligne 14 (arrêt Visitation)

Autrefois appelés maisons de retraite, les Ehpad sont des lieux de vie où les personnes âgées en perte d'autonomie, tant sur le plan physique que psychique, peuvent bénéficier de soins médicaux.



Situé sur les hauteurs d'Annecy, aux abords de la forêt du Semnoz et à proximité de la basilique de la Visitation, l'Ehpad Les Airelles offre un cadre de vie arboré, avec vue sur les montagnes environnantes.



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'Ehpad Les Airelles s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'Annecy (commune déléguée), d'Annecy-le-Vieux (commune déléguée), d'Argonay, de Chavanod, de Cran-Gevrier (commune déléguée), d'Épagny Metz-Tessy, de Meythet (commune déléguée) de Montagny-Les-Lanches, de Poisy, de Pringy (commune déléguée) de Quintal et de Seynod (commune déléguée).

### Le dossier d'inscription

est à compléter en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr), « Espace particuliers ».  
Informations au 04 50 63 48 00 ou [ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

## VOTRE HÉBERGEMENT

L'établissement compte 66 places dont 19 en Unité de vie plus particulièrement destinée à l'accueil des personnes désorientées et/ou souffrant de **la maladie d'Alzheimer** ou de maladies apparentées.

Les résidents disposent d'une chambre individuelle de 21 m<sup>2</sup> avec salle de bain privative et dispose d'un équipement confortable et médicalisé. Si le résident le souhaite, il peut personnaliser sa chambre avec du petit mobilier de son choix.



## CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont proposés par le conseil d'administration du CIAS et validés par les organismes de tutelle (Conseil départemental et Agence régionale de santé). Le coût global d'hébergement varie chaque année. Se renseigner auprès de l'établissement (secrétariat ouvert du lundi au vendredi).

L'établissement est habilité à l'aide sociale.

## NOS PRESTATIONS

### Les soins

Un personnel compétent et pluridisciplinaire assure quotidiennement les soins. Il se compose d'infirmières de jour, d'aides-soignants et d'agents sociaux. Un médecin coordonnateur, chargé de la planification des soins et de la formation, intervient également deux jours par semaine.

### À NOTER

- Une veille de nuit est assurée par un aide-soignant et un agent social
- Le résident conserve le libre choix de ses intervenants médicaux et para-médicaux qui viennent dispenser leurs soins à l'Ehpad (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure, etc.).